

Davron

L'écho du Village

**AU COEUR DE
NOTRE MANDAT**



RAVALEMENT ISOLATION EXTÉRIEURE EMBELLISSEMENT



AVANT APRÈS



BIEN PLUS QU'UN RAVALEMENT



Chantiers
réalisés par
nos soins



RUE DE DAVRON 78450 CHAVENAY **01 30 54 35 28**



2 agences à votre service



CHAVENAY
AGENCE DU VALLON
C. CIAL - 2, av. de Vallon
01 30 54 55 55

**ESTIMATIONS
GRATUITES**
**ACHAT
VENTE
LOCATION**



CRESPIÈRES
AGENCE DU MOULIN
2, rue Moncel
01 30 54 90 05

FNAIM

www.immobilier-chavenay.com

FNAIM



euvé
**PÉPINIÈRES
JARDINERIE**

RD 307 - 78810 FEUCHEROLLES
www.pepinieres-yvelines.com

PÉPINIÈRE Ouvert du lundi au samedi,
d'octobre à mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Ouvert du lundi au vendredi, d'avril à septembre, de
9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél.: **01 30 54 41 25**
► Fermé les dimanches et jours fériés

JARDINERIE Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h, et de 14h à 18h30. Ouvert les
dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30,
et de 15h à 18h. Tél.: **01 34 59 02 64**
► En janvier/février, et juillet/août : Fermé les
dimanches et jours fériés

**DIRECTION D307, ENTRE
ST-NOM-LA-BRETÈCHE
ET FEUCHEROLLES,
À CÔTÉ DU GOLF**

01 34 59 02 64



PAGES 4-5**LA VIE MUNICIPALE**

- Edito du Maire
- Davron en chiffres
- Les services de Davron
- L'Equipe Municipale
- Les Commissions Municipales
- Le Personnel Communal
- Le recensement de la population en 2019
- L'état Civil

PAGES 6 À 9**BUDGET**

- Comprendre le Budget communal
- Données financières

PAGES 10-11**TRAVAUX**

- Lancement du Contrat rural
- Travaux et entretien des bâtiments communaux, la fibre optique, l'ossuaire

PAGES 12-13**ENVIRONNEMENT**

- Un village aux normes environnementales
- L'eau douce dans nos maisons

PAGES 14 À 17**PHOTOS**

- Entre jour et nuit

PAGES 18 À 21**RENDEZ-VOUS**

- Les rendez-vous davronais
- Festivités sur la commune
- L'association USCD

PAGES 22-23**LES VIGNES DE DAVRON**

- La Winerie Parisienne

PAGES 24 À 29**BON VIVRE ENSEMBLE**

- Le Label Villes et Villages Fleuris
- Mon stage d'été sur la flore à Davron
- Les Jeux : mots croisés, mots mêlés, les plantes...
- La charte de bon voisinage
- La collecte des déchets

PAGES 30-31**LES ADRESSES UTILES**

- Les nouveaux services de proximité
- Flexigo

Chères Davronaises, Chers Davronais,

L'équipe municipale et moi-même espérons que vous avez passé un bel été.

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes consacrées à la présentation de la situation financière de la Mairie, la gestion rigoureuse et anticipative menée par l'équipe municipale, permet malgré une situation budgétaire tendue, d'avancer sur les différents projets que nous avons programmés sans avoir eu à augmenter les impôts.

Ainsi, depuis la parution du précédent numéro de L'Echo du village, la rénovation des assainissements individuels a été bouclée conformément au programme qui avait été défini.

De même, comme il vous l'a été présenté, le travail effectué depuis plus d'un an va permettre de lancer normalement avant la fin de l'année les tout premiers travaux relatifs à l'assainissement collectif.

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Davron. Depuis fin juillet, notre village se voit doté d'un nouveau document d'urbanisme de référence, document qui a été élaboré en respectant comme principe directeur la conservation de l'authenticité du village tout en permettant une croissance maîtrisée.

C'est également avec enthousiasme que l'équipe municipale et l'USCD vous ont tous invités le 14 juillet dernier à participer au barbecue suivi de la fameuse retraite aux flambeaux et d'un magnifique feu d'artifice. Quel plaisir de pouvoir à nouveau réinstaurer un feu d'artifice à Davron !

Je profite de cette tribune pour vous remercier chaleureusement d'être venus en grand nombre partager cette belle soirée ainsi que pour les multiples remerciements que nous avons reçus.

Nous espérons pouvoir renouveler cette manifestation en 2019 malgré les différents travaux engagés, notamment l'assainissement collectif, qui risquent de fortement perturber la circulation et les déplacements dans le village.

En effet, avant la fin 2019 plusieurs projets devraient aboutir comme l'assainissement collectif, la réfection de la rue de Wideville, la rénovation de l'éclairage public, le lancement d'un dossier pour la rénovation de notre belle église, la finalisation du contrat rural.

Aussi, la nouvelle aire de jeu, premier projet du contrat rural, a été livrée au début du mois d'octobre 2018.

Ce nouvel espace de jeu permettra à nos enfants de s'amuser en toute sécurité sur des jeux adaptés et conviviaux.

En espérant que nos différentes actions vous apportent satisfaction, je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale une excellente rentrée.

DAMIEN GUIBOUT, MAIRE DE DAVRON / OCTOBRE 2018
damien.guibout@davron.fr



DAVRON EN CHIFFRES

Membre de la Communauté de
communes de Gally-Mauldre

Superficie : 5,95 km²

Population légale en vigueur au
1er janvier 2016 : 331

Altitude : 120 m

Nous sommes à :
25 km de Paris
10 km de Saint-Germain-en-Laye
15 km de Versailles

DONNÉES FINANCIÈRES 2018 :

Taxe habitation :	93 127 €
Taxe foncière (bâti) :	43 243 €
Taxe foncière (non bâti) :	9 659 €
Budget 2018 :	
Fonctionnement :	361 197 €
Investissement :	1 027 515 €

Communes limitrophes :

Feucherolles, Crespières,
Chavenay, Thiverval-Grignon



LES SERVICES

**HORAIRES DE LA MAIRIE
ET DE L'AGENCE POSTALE
COMMUNALE**

LUNDI ET JEUDI

9H00 - 12H00 et 14H00 - 16H00

MARDI, MERCREDI, VENDREDI

9H00 - 12H00

SAMEDI MATIN

10H00 - 12H00

Tél : 01.30.54.47.14

Mail : mairie@davron.fr



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'équipe municipale se compose des onze conseillers élus par les administrés le 23 mars 2014. Le Conseil Municipal se réunit une fois par mois, les séances sont publiques et ouvertes à tous en tant qu'auditeurs. Toutefois si un administré souhaite prendre la parole, il doit en faire la demande au préalable par écrit en motivant son intervention pour que celle-ci soit inscrite à l'ordre du jour.



**DAMIEN
GUIBOUT**
Maire



**VALERIE
PIERRES**
1^{ère} adjointe
Commission
Solidarité



**FLORENCE
BERCHICHE**
2^e adjointe
Commission
PLU



**MARC
SIMONEAUX**
3^e adjointe
Commission
Sécurité



**ÉRIC
CUENOT**
Commission
Environnement



**BÉRÉNICE
RAMBAUD**
Commission
Culture



**LAURE
FONTAINE**
Commission
Communication



**MAURICE
PERRAULT**
Commission
Travaux/Voirie



**THIERRY
CORBEL**
Commission
Convivialité



**ÉVELYNE
PETIT**
Commission
Convivialité



**GONTRAN
DE VILLÈLE**
Commission
Environnement

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis quelques mois, une nouvelle équipe dynamique et professionnelle est à votre service à la Mairie :



GEOFFROY MALARD, Agent technique polyvalent (entretien du village et des bâtiments communaux). **JENNIFER FERREIRA**, Agent administratif en charge de l'Agence Postale Communale, des relations avec les administrés (état civil, élections, communication...). **CORINNE CLAIRET**, Secrétaire de Mairie, collaboratrice du maire et des élus, en charge de la partie administrative de la mairie (comptabilité, budget, délibérations, décisions des élus, suivi administratif des dossiers...)

RECENSEMENT DE LA POPULATION POUR LA COMMUNE EN 2019

Le recensement en ligne, c'est plus facile et plus écologique ! Dans toutes les villes de moins de 10 000 habitants, le recensement est organisé sur la totalité du territoire, tous les 5 ans. Le dernier recensement de la commune de Davron ayant eu lieu en 2014, le prochain se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Votre participation est essentielle et rendue obligatoire par la loi. C'est avant tout un acte civique utile à tous.

Le recensement : à quoi ça sert ? Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la popula-

tion officielle d'une commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. Le recensement : comment ça marche ? Un agent recenseur recruté par votre commune se pré-

sente chez vous. Si vous souhaitez répondre en ligne, il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est toujours possible, l'agent recenseur vous dépose le questionnaire papier qu'il viendra récupérer quelques jours plus tard. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données ! Jennifer FERREIRA, (Agent communal) sera l'agent recenseur de la commune de Davron

Pour en savoir plus :
www.le-recensement-et-moi.fr

NAISSANCES

Joachim ACHAB né le 5 Octobre 2017
Elsa BOUCHET née le 1er Février 2018
Noé GENIERE né le 3 Juillet 2018

MARIAGE

Mr et Mme ACHAB le 7 juillet 2018

DÉCÈS

Mme Claudette LE BOUC décédée le 18 Novembre 2017

NOUVEAUX ARRIVANTS A DAVRON

Mr PERRIN - Mme FARACHE rue de Wideville
Mr AUROY - Mme THIBAUT rue des 4 Fermes
Mr et Mme FONTAINE rue de Wideville



COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT : évolution de la capacité d'autofinancement de l'investissement

	Recettes	Dépenses	Excédent
2012	380 164 €	319 169 €	+ 60 995 €
2013	310 136 €	293 328 €	+ 16 808 €
2014	297 865 €	281 311 €	+ 16 554 €
2015	319 612 €	263 113 €	+ 56 499 €
2016	308 965 €	236 235 €	+ 72 730 €
2017	326 111 €	232 587 €	+ 93 524 €
2018*	361 196 €	317 085 €	+ 44 111 €

* (budget primitif)

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (D.G.F) versée par l'Etat pour le transfert de compétences au profit des communes : divisée par 2 en 6 ans

Dotation globale de fonctionnement

2012	42 923 €	
2013	41 243 €	- 1 680 €
2014	37 133 €	- 4 110 €
2015	31 746 €	- 5 387 €
2016	26 688 €	- 5 058 €
2017	22 021 €	- 4 667 €
2018	19 707 €	- 2 314 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES : elles correspondent aux prélèvements des 3 taxes, habitation, foncière bâtie et non bâtie :

Recettes des 3 taxes

2012	141 075 €	
2013	153 648 €	+ 12 573 € (correction taux TEOM)
2014	152 396 €	- 1 252 € (taux inchangés)
2015	142 451 €	- 9 945 € (transfert FPIC à la CCGM)
2016	145 559 €	+ 3 108 € (taux inchangés)
2017	144 015 €	- 1 544 € (taux inchangés)
2018	146 029 €	+ 2 014 € (taux inchangés)

DONNÉES FINANCIÈRES 2017

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 232 587 €, en très légère baisse par rapport à 2016 (- 1,5 %)

Les dépenses de fonctionnement sont stables en 2017 à l'exception de deux postes de dépenses dont les évolutions se neutralisent :

- D'une part les charges à caractère général progressent de 11 000 € avec la hausse des dépenses d'énergie (hiver plus froid) et celle des dépenses ponctuelles d'entretien (peintures de la salle de Chavagnac, de la cantine, peinture des voiries, regarnissage du terrain de foot et élagage du chemin de Chantepie) ;
- D'autre part les charges de personnel baissent de 11 000 € en raison de la vacance pendant plusieurs mois d'un poste administratif.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 326 111 €, en hausse de 5,5 % par rapport à 2016

ÉTAT DE LA DETTE EN €

Emprunts	01.01.2017	+	-	au 31.12.2017	Date de fin	Remboursé par
Salle de Chavagnac/Ecole	133 421		17 465	115 956	2023	Fonds Propres / Loyers
Rénovation ancienne Agence postale	197 748		9 103	188 645	2036	Loyers
Travaux de voirie	37 746			37 746	2017	Subventions/FCTVA
Portage Assainissement non collectif	-	430 000	80 000	350 000	2018	Subventions ANC
Total	368 915	430 000	106 568	692 347		

Si le total des recettes de fonctionnement augmente de 17 000 €, l'évolution des différents postes est contrastée. Nous observons :

- Une hausse de 20 000 € des produits de gestion courante liée principalement à la perception sur une année entière des loyers de l'ancienne agence postale et à la progression de la refacturation des charges de chauffage à la micro-crèche ;
- Une baisse de 11 000 € des dotations et participations due à la poursuite du désengagement de

l'état (la Dotation Globale de Fonctionnement diminue de 4 000 €) et à la fin des aides perçues au titre des Contrats Emplois Avenir qui ont pris fin en décembre 2016 et mai 2017 ;

- Une hausse de 7 500 € de la ligne budgétaire « Atténuation de charges » liée à l'indemnisation des congés maladie du personnel communal.

Par ailleurs, le montant des impôts et taxes perçus est stable par rapport à 2016.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent en 2017 à 670 507 € dont :

472 470 € : Opération pour compte de tiers - Assainissement non collectif - Travaux de rénovation de l'assainissement non collectif. Ces dépenses seront entièrement compensées par des subventions et la quote-part des travaux payée par les administrés concernés.

106 557 € : Remboursement de la dette (cf. tableau Etat de la dette) dont 80 000 € remboursés en décembre 2017 au titre de l'emprunt de 430 000 € de l'ANC (cf. recettes d'investissement)

49 784 € : Maîtrise d'œuvre pour la mise en place de l'assainissement collectif

20 520 € : Révision du Plan Local d'Urbanisme

9 060 € : Maîtrise d'œuvre pour la constitution du dossier du contrat rural (Frais qui sont subventionnés à 70 %)

2 883 € : Rénovation de la salle d'eau attenante aux salles d'activités

1 709 € : Panneaux routiers

2 880 € : Broyeur

• Les recettes d'investissement s'élèvent à 748 836 € dont :

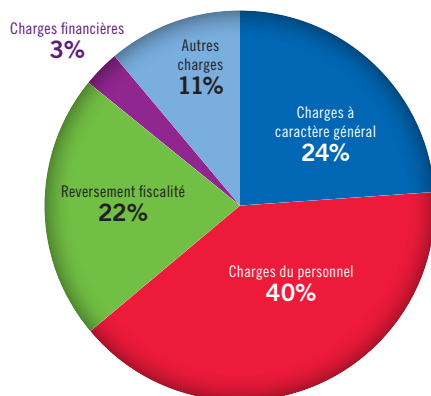
216 459 € : Opération pour compte de tiers : Assainissement non collectif. Subventions reçues de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental pour l'ANC ainsi que l'acompte de la quote-part de travaux revenant aux administrés concernés.

430 000 € : Emprunts bancaires (cf. tableau Etat de la dette). Cet emprunt de 430 000 € a été mis en place en octobre 2017 pour couvrir le décalage de trésorerie entre le règlement des travaux de l'ANC et la perception de la totalité des subventions et du règlement des travaux par les administrés. Son remboursement a débuté en décembre 2017 (80 000 €) et se terminera courant 2018.

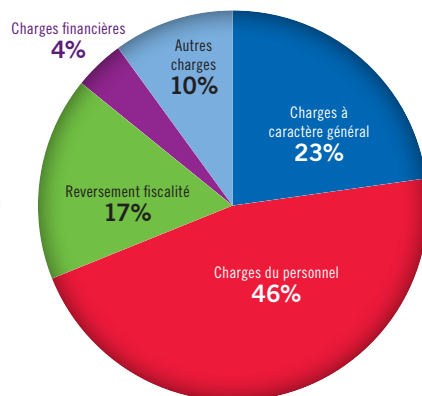
65 000 € : Excédent de fonctionnement de 2016 affecté à l'investissement

Excédent de fonctionnement reportable au 01.01.2017 : 38 006 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 : 93 524 €
Excédent de fonctionnement reportable au 31.12.2017 : 131 530 €
Sur ces 131 530 €, 100 000 € ont été affectés au budget d'investissement 2018 pour financer les projets de l'année en cours.
Le solde de 31 530 € est reporté sur le budget de fonctionnement 2018 assurer le financement du budget d'investissement 2019.

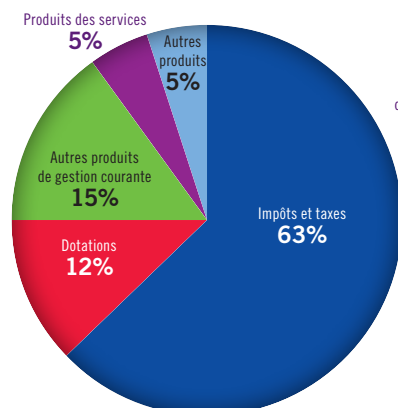
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



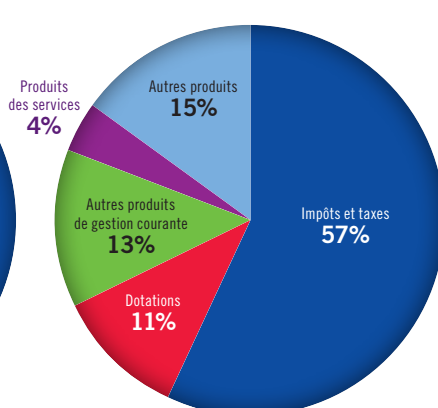
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



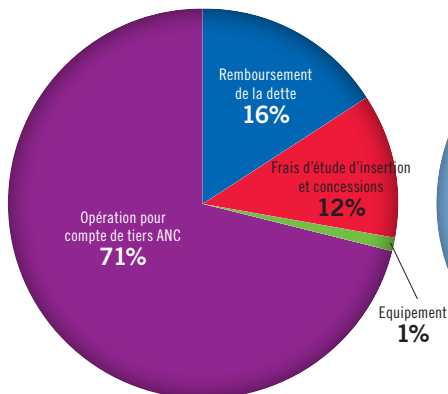
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



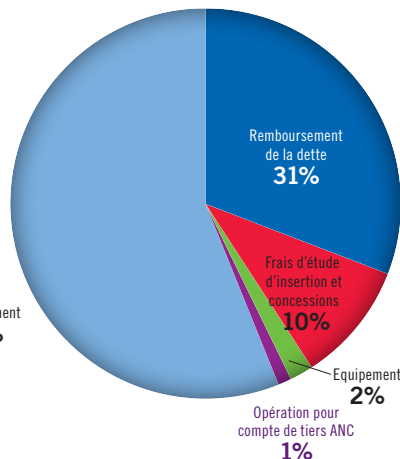
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



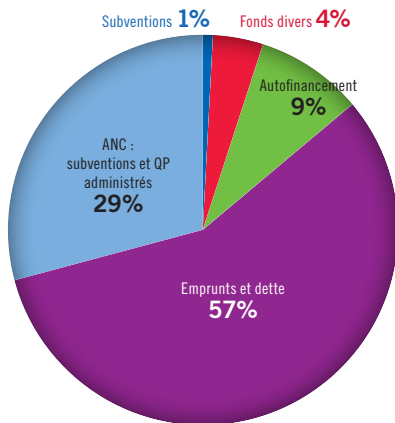
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017



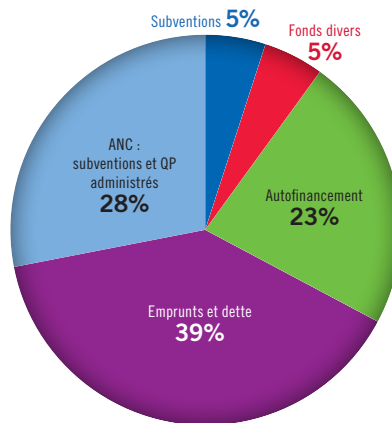
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018



Excédent d'investissement reportable au 01.01.2017 : 12 523 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2017 : 78 329 €
Excédent d'investissement reportable au 31.12.2017 : 90 852 €

28 736 € : Remboursement de la TVA payée sur les investissements 2015

2 151 € : Aide du Conseil départemental pour l'achat du radar de vitesse pédagogique

2 206 € : Réserve parlementaire allouée par Monsieur le député David Douillet pour la rénovation du terrain de foot

1 201 € : Réserve parlementaire allouée par Monsieur le sénateur Alain Gournac pour la rénovation de la salle d'eau attenante aux salles d'activités

BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 361 197 €

Le total des dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif de 2018 est en hausse de 7,4 %, par rapport au budget primitif de 2017 avec :

→ Une enveloppe de dépenses stable pour les charges à caractère général et pour les charges de gestion courante

→ Des dépenses du personnel en forte hausse par rapport à 2017 (+ 21,8 %) du fait du recrutement d'un agent supplémentaire en remplacement d'un agent en congé longue maladie ;

→ Des charges financières stables en 2018 du fait du maintien d'emprunts finançant les décalages de trésorerie. En effet, si les portages financiers de l'assainissement non collectif et du contrat triennal (réfection rue de Thiverval) se terminent en 2018, vont apparaître au second semestre 2018 ceux de l'assainissement collectif et du contrat rural.

→ Un excédent de fonctionnement 2018 provisionné à hauteur de 44 111 €, montant identique à celui provisionné en 2017.

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement budgétées augmentent globalement dans la même proportion. Sont attendus :

→ Une hausse significative des recettes liées aux « Atténuations de charges ». Il s'agit de la prise en charge par notre assurance d'une quote-part des congés maladie de nos agents.

→ Une légère progression de la ligne « Impôts et taxes » due à la hausse de la quote-part de la taxe additionnelles des droits de mutation immobilière revenant à Davron. Par ailleurs, les taux des taxes foncières et d'habitation restent inchangés en 2018.

→ Le maintien du niveau des autres postes de recettes.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 1 027 515 €

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2018 sont : 477 000 € : Création de l'assainissement collectif dont : 77 000 € pour les études et la maîtrise d'œuvre

400 000 € pour les premiers travaux (station de traitement et réseau de collecte)

Rappel : Les communes de moins de 500 habitants n'ont pas obligation de créer un budget annexe pour l'assainissement collectif. La



commune de Davron enregistre donc les dépenses et les recettes de l'assainissement collectif dans le budget communal. Cependant la mise en place d'un suivi extracomptable permet d'extraire, chaque année, ces dépenses et recettes afin d'établir un budget spécifique et de veiller à l'équilibre financier de l'assainissement collectif. En effet, à l'issue de la création de l'assainissement collectif, la part des travaux de la station d'épuration et du réseau public de collecte non subventionnée sera financée par un emprunt long terme dont le remboursement sera assuré par les administrés concernés via une redevance qui s'ajoutera au prix de l'eau. Cette redevance intégrera également les coûts d'entretien des équipements publics de l'assainissement collectif.

Les travaux de l'assainissement collectif en domaine privé (raccordement des habitations au réseau public) feront l'objet, comme l'assainissement non collectif, d'une opération pour compte de tiers. Les dépenses (travaux) et les recettes (subventions et contributions des administrés concernés) se compenseront et n'auront pas d'impact sur le budget communal.

314 965 € : Remboursement d'emprunts dont :

250 000 € : remboursement de l'emprunt de portage de l'assainissement non collectif

Cet emprunt de trésorerie à échéance octobre 2020 s'élevait à 350 000 € fin 2017. Affecté au portage de l'opération de rénovation de l'ANC, il sera remboursé à hauteur de 250 000 € au moment

de débouclage financier de cette opération. Un solde de 100 000 € va être conservé en 2018 et réaffecté au portage du contrat rural et de la maîtrise d'œuvre de l'assainissement collectif dans l'attente de la perception des subventions. Ce transfert d'affectation permettra de limiter les frais de mise en place de nouveaux emprunts de portage. 37 746 € : remboursement final de l'emprunt de portage de la rénovation de la rue de Thiverval

17 465 € : annuité de l'emprunt pour l'école et la salle de Chavagnac

9 248 € : annuité de l'emprunt pour la rénovation de l'ancienne agence postale

139 800 € : Contrat rural

Le contrat rural débute en 2018 avec la rénovation de l'aire de jeux et la restauration du lavoir. Les coûts budgétés comprennent les travaux et la maîtrise d'œuvre de ces deux opérations. La troisième opération, l'aménagement de la place de l'église, interviendra en 2019.

7 000 € : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune

Il s'agit de la fin des études et des frais liés à l'enquête publique, le PLU s'achevant en 2018.

de débouclage financier de cette opération. Un solde de 100 000 € va être conservé en 2018 et réaffecté au portage du contrat rural et de la maîtrise d'œuvre de l'assainissement collectif dans l'attente de la perception des subventions. Ce transfert d'affectation permettra de limiter les frais de mise en place de nouveaux emprunts de portage. 37 746 € : remboursement final de l'emprunt de portage de la rénovation de la rue de Thiverval

17 465 € : annuité de l'emprunt pour l'école et la salle de Chavagnac

9 248 € : annuité de l'emprunt pour la rénovation de l'ancienne agence postale

139 800 € : Contrat rural

Le contrat rural débute en 2018 avec la rénovation de l'aire de jeux et la restauration du lavoir. Les coûts budgétés comprennent les travaux et la maîtrise d'œuvre de ces deux opérations. La troisième opération, l'aménagement de la place de l'église, interviendra en 2019.

7 000 € : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune

Il s'agit de la fin des études et des frais liés à l'enquête publique, le PLU s'achevant en 2018.

• 21 388 € : Investissements divers

Le terrain pour la station d'épuration 10 000 €, le radar pédagogique 3 000 € (subventionné), l'ossuaire 4 000 € (subventionné) dont la mise en place va permettre la reprise des concessions arrivées à échéance en conformité avec la réglementation.

Les recettes d'investissements 2018 devraient se décomposer ainsi :

400 000 € : Mise en place, fin 2018, d'un emprunt de portage pour les travaux de l'assainissement collectif

288 847 € : Opération pour compte de tiers : Assainissement non collectif

Perception du solde des subventions liées à l'ANC et du solde des travaux à la charge des administrés 44 900 € : FCTVA - Remboursement de la TVA sur les investissements de 2016

52 000 € : Subventions reçues pour le contrat rural et pour l'assainissement collectif

2 955 € : Subventions reçues pour le broyeur et l'ossuaire

190 852 € : Autofinancement de la commune

Femmes
Hommes
Enfants

Avec ou sans
rendez-vous



salon evolution
COIFFEUR CRÉATEUR
www.salonevolution.fr

6, rue Michel Pérot
Centre village
78860 St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 17

Ouvert mardi 8h30/12h - 14h/18h
Mercredi-jeudi-vendredi 8h30/19h
Et le samedi 9h/18h



**Prenez rendez-vous en ligne sur
WWW.PLANITY.COM**

2, avenue du Vallon
78450 Chavenay
Tél.: 01 30 54 51 69

11, rue du Chemin Vert
78810 Feucherolles
Tél.: 01 30 54 59 84

LANCEMENT DU CONTRAT RURAL

Le Conseil départemental des Yvelines et la Région Ile de France accompagnent depuis de nombreuses années les petites communes rurales dans la réalisation de leurs opérations de création ou de rénovation de leurs patrimoines fonciers et immobiliers.

Soucieuse de renouveler ses équipements et d'entretenir son patrimoine, la commune de Davron a déposé début 2018 un dossier de contrat rural afin de bénéficier de ce soutien financier. Le dossier a été accepté par la Région Ile de France le 4 juillet 2018 et par le Conseil départemental des Yvelines le 28 septembre 2018. Ces accords nous permettent d'être subventionnés à hauteur de 70 % des coûts engagés. Le contrat rural de Davron comporte trois opérations dont les deux dernières seront réalisées sous la conduite de l'architecte du Patrimoine, Monsieur François Le Cœur. Le coût total de ces opérations s'élèvera à 311 000 euros HT.

L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

La place de l'église est un élément important de la vie de notre village : lieu de rassemblement lors des cérémonies religieuses, lieu d'accès au château de Wideville et lieu de passage de nombreux randonneurs qui traversent notre village. Elle est aujourd'hui un espace sans repère visuel et sans horizon défini avec un dévers important, dominé par la falaise calcaire et ses grands arbres, laissant aux voitures une appropriation désordonnée et aux passants un sentiment d'espace sans entretien..

Après plusieurs options d'aménagement envisagées sur la base de recherche de centralité et de marquage de l'espace, le choix s'est orienté vers un projet d'aménagement en phase avec le caractère rural du village :

- Mise en valeur du volume de l'église en dégagant les murs de

l'église des plantations et en posant des pavés en périphérie,

- Réalisation au centre de la place d'un « mamelon » circulaire pavé en relief léger,

- Matérialisation des places de stationnement par un maillage pavé au pied de la falaise,

- Aménagement de l'accès à l'église

par la mise en place d'une rampe et d'un dallage de pierres,

- Eclaircissement des arbres de la falaise et fleurissement du talus.

L'aménagement de la place interviendra courant 2019, après la mise en place du réseau public de collecte de l'assainissement collectif qui traversera la place.

LA RESTAURATION DU LAVOIR SAINT-BLAISE

Des travaux de restauration du lavoir sont devenus nécessaires du fait des nombreux désordres observés depuis plusieurs années. Ils consistent, entre autres, à consolider la charpente, à remplacer des tuiles et des solins de liaison, à refixer ou remplacer les margelles

des bassins, à rejointoyer les pierres des murs et les pavés des sols, à améliorer le parcours des eaux entre les différents bassins, à tester et rétablir si nécessaire l'étanchéité des bassins et enfin à restaurer le chemin d'accès. La restauration du lavoir sera réalisée en 2019, en coordination avec les travaux sur le réseau communal d'eaux pluviales, notamment pour la réalisation du chemin d'accès.



L'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX

Les anciennes structures de jeux ont été déposées et remplacées par quatre nouveaux éléments respectant les normes de sécurité en vigueur et destinés aux enfants de 2 à 10 ans. Elles sont fixées sur une dalle de béton recouverte d'un sol souple répondant également aux normes de sécurité. L'espace végétal entourant l'aire de jeux va être réaménagé et deux bancs seront installés. Ce projet, en cours de réalisation, est mené par la société Qualicité.

L'OSSUAIRE

Comme annoncé précédemment, l'ossuaire est achevé. Ce dernier va permettre de lancer les démarches nécessaires pour récupérer les tombes abandonnées. Ainsi une tenue plus rigoureuse et plus adaptée du cimetière sera mise en place, notamment grâce à l'informatisation du registre.

Parallèlement, nous avons demandé à Geoffroy Malard, notre nouvel employé technique de porter une attention toute particulière sur l'entretien de ce lieu. Pour tout renseignement, contacter la Mairie.



DAVRON UN VILLAGE DANS LA MODERNITÉ

Comme vous avez pu le constater, la fibre a été installée dans notre village ces dernières semaines. Ainsi, certains foyers ont d'ores et déjà pu souscrire à l'offre proposée par Orange. Cette opération a été réalisée par Orange qui a préalablement déployé, à ses frais, la fibre à Feucherolles et Chavenay en désaccord avec le Conseil départemental. En effet, dans les Yvelines, le déploiement de la fibre et donc dans notre intercommunalité est porté par le Département via le Syndicat Yvelines Numérique qui en a confié la réalisation à un autre opérateur.

Dans le cadre de ce projet, la fibre aurait dû arriver à Davron au cours du 2ème semestre 2019.

Toutefois, compte tenu des évolutions de ce projet et après avoir exposé le risque pour Davron de

ne pas être fibré en restant dans le programme de déploiement soutenu par Yvelines Numérique, la Mairie, en accord avec ce dernier, a décidé d'autoriser Orange à déployer la fibre dans le village. Nous souhaitons que vous soyez satisfaits de cette avancée.

LES TRAVAUX ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Depuis le début de l'année, nous avons pu réaliser avec l'aide des équipes de la Commune de Feucherolles un certain nombre de travaux d'entretien dans le village :

- La cuisine (ancienne cantine) a été entièrement repeinte, l'éclairage a été amélioré et l'une des fenêtres qui était en très mauvais état a été changée ;
- L'entrée de la Mairie a été tota-

lement rénovée permettant un accueil plus chaleureux pour les visiteurs ;

- Toutes les huisseries des bâtiments communaux donnant dans la cour ont également été repeintes ;
- Tous les candélabres du village ont été repeints en prévision de la rénovation prochaine de l'éclairage public.

Fin 2018 ou début 2019, les fenêtres du bureau du Maire seront remplacées par des fenêtres à double vitrage ce qui permettra de réaliser des économies d'énergie et rendre l'atmosphère plus agréable en période hivernale. Pour réaliser ces travaux, la commune a sollicité une subvention (la DETR) qui lui a été accordée avant l'été. La rénovation du bureau suivra.

Nous espérons également pouvoir finaliser la rénovation de la peinture du hall de la salle de Chavagnac.



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

Achat - Vente
Location



Spécialiste du marché local, notre équipe met son PROFESSIONNALISME et son DYNAMISME au service de vos projets immobiliers

33, route de St-Germain 78860 St-Nom-La-Bretèche - 01 34 62 62 00
www.laresidence.fr

UN VILLAGE AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES

Projets d'assainissement, situation septembre 2018

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Le programme a été réalisé conformément au planning ; il est maintenant terminé depuis fin 2017.

Les retouches des jardins ont été réalisées au printemps 2018 et les quelques problèmes d'odeur (cinq installations) qui nous ont été remontés (liés la plupart du temps aux installations internes des habitations) ont été traités au cas par cas. Plus de 70% des habitations concernées par ce programme de réhabilitation ont sélectionné des microstations après une mise en compétition avec les dispositifs fosse toutes eaux. Le dispositif fosse toutes eaux a été sélectionné lorsque le système d'épandage présentait une implantation adéquate. Au final, ce sont les coûts qui ont guidé le choix, les deux filières étant acceptées par la réglementation. Suite aux efforts soutenus de la Mairie auprès des financeurs, il s'est avéré que d'une façon générale, les prix finaux réellement supportés par les Davronais se sont révélés moins élevés que ceux qui avaient été annoncés en début de chantier.

Dans le cadre de la réglementation portant sur l'Assainissement Non Collectif (ANC), les communes ont obligation d'assurer un suivi par l'intermédiaire du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Davron n'y échappe pas et à l'occasion du programme de réhabilitation, la commune a révisé le règlement du SPANC, document disponible en Mairie et sur le site internet de la Mairie. Il convient donc de respecter cette réglementation à savoir :

Fosse toutes eaux : maintenance obligatoire **tous les 4 ans** par une

vidange complète de la fosse par une société certifiée et agréée.

La facture de maintenance de l'installation doit être transmise à la Mairie (certains n'ont pas encore transmis leur facture malgré des relances). Sans ces éléments, l'installation ne sera plus considérée comme conforme.

Microstation : maintenance **annuelle** obligatoire avec une évacuation des boues éventuelles (selon le nombre d'habitants) par une société certifiée et agréée.

La facture de maintenance de l'installation doit être transmise à la Mairie. Sans ces éléments, l'installation ne sera plus considérée comme conforme.

Par ailleurs, une visite des installations par le SPANC sera effectuée **tous les 8 ans**. Première visite pour les installations non réhabilitées (conformes lors de la dernière évaluation en 2011) : **1er semestre 2020**.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF (centre du village 72 habitations)

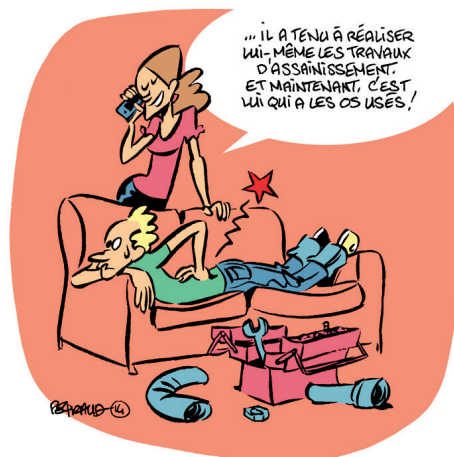
Tous les éléments sur le programme et le planning de la création de l'assainissement collectif vous ont été communiqués lors de la réunion publique du 30 juin 2018.

Depuis, nous avons sélectionné les entreprises de travaux et validé auprès de la DDT l'emplacement de la future station de traitement qui sera située après le cimetière. Vous avez reçu cet été les conventions et les informations relatives aux travaux de votre raccordement. L'ensemble des propriétaires concernés ont adhéré à l'opération et retourné la convention signée.

Nous vous remercions de votre confiance. Bien entendu, les dispositifs de raccordement qui vous ont été proposés seront affinés lors du « piquetage », réunion préalable aux travaux. En aucun cas, le coût de réalisation ne pourra dépasser le budget qui vous a été présenté. Les dossiers de demande de subventions auprès du Conseil départemental des Yvelines et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ont été remis respectivement le 25 et 28 septembre 2018.

Par ailleurs, nous avons engagé l'acquisition du terrain pour la station d'épuration auprès de l'agriculteur concerné. Nous avons également reçu l'accord de monsieur Christian de Chavagnac pour positionner la pompe de relevage sur sa propriété après la grange à Dîme rue de Wideville. Cet emplacement réduit considérablement le coût de l'aménagement de l'assainissement collectif. Nous souhaitons lui réitérer nos sincères remerciements pour son écoute et sa compréhension. Nous allons donc pouvoir engager les travaux conformément au planning.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les élus en charge de l'assainissement.



Ministère de la transition écologique et solidaire :

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/liens-vers-les-listes-de-vidangeurs-agrees-a619.html>

EAU DOUCE DANS NOS MAISONS

Depuis le jeudi 28 juin 2018, la décarbonatation collective de l'eau a été mise en place sur la commune de Davron.



Enfin la dureté de l'eau doit diminuer de moitié, plus besoin d'adoucisseur qui aurait des effets non désirés pour notre corps et longue vie à notre électroménager qui maintenant ne sera plus abîmé par le calcaire. L'eau distribuée sur le territoire des onze communes du SIAEP de la région de Feucherolles provient de la nappe phréatique de la craie et produit une fois traitée à l'usine de Flins/Aubergenville une eau dite «très dure» avec une teneur en calcaire importante. Lors d'une étude BVA auprès des consommateurs de l'Ouest parisien

il y a trois ans, 92% des utilisateurs se sont déclarés favorables à la mise en place d'une solution collective visant à réduire le taux de calcaire de l'eau potable.

C'est pourquoi, dans un soucis toujours présent d'améliorer les prestations du service public, les élus du syndicat ont engagé depuis maintenant deux ans, la mise en place de la décarbonatation collective de l'eau sur notre bassin de vie avec notre prestataire SUEZ.

Le principe de décarbonatation de l'eau, par un procédé catalytique qui retire le calcaire excédentaire, permet aux habitants de voir la dureté de leur eau diminuer de moitié, passant de 35°F (degrés français) à 17°F.

Ainsi, vous n'aurez plus besoin d'adoucisseurs, car cumulés à l'eau décarbonatée, ils auraient un effet non désiré en baissant démesurément le taux de calcaire. Il faut rappeler à cet égard que ce dernier apporte les sels minéraux (magnésium et calcium) indispensables au corps humain. L'eau calcaire n'est d'ailleurs pas dangereuse pour la santé, même si parfois elle peut dessécher la

peau. Pour autant, son principal défaut est de diminuer la durée de vie de votre électroménager (lave-linge, lave-vaisselle, bouilloire, machine à café) et de votre plomberie (dépôt de calcaire sur les parois de douche, colmatage de robinets). Grâce à la décarbonatation, votre environnement quotidien sera dorénavant préservé, une estimation augmentant à plus de 25% sa longévité.

Ce traitement éliminera une grande partie des désagréments causés par le calcaire, tout en conservant les qualités minérales de l'eau. Dès cet été, vous pourrez apprécier cette prestation sur notre territoire, et ce sans impact financier, grâce à un suivi rigoureux de notre gestion avec le délégataire SUEZ, pour le plus grand confort de tous.

Le Président du SIAEP de Feucherolles,
Pierre Morange, Maire de Chambourcy





*Le Plus
de votre Habitat*

LSPC

Lionel Santon **P**lomberie **C**hauffage

Tél : 09 63 59 56 30 / 06 51 28 14 64
4, rue de poissy 78810 Feucherolles
www.lspc.fr - lionel.santon@lspc.fr

**ÉLECTRICITÉ/PLOMBERIE
TRAITEMENT DE L'EAU**



DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
AUTOMATISME - INTERPHONE

SARL ALVES
26^{ter}, AV. DES PLATANES 78860 ST-NOM-LA-BRETÈCHE

Tél. : 01 70 72 68 90
Fax : 01 70 72 68 99 - mail : contact@alves-sarl.com





DAVRON VUE DU CIEL



LE CIEL DE DAVRON AU 14 JUILLET





LES RENDEZ-VOUS DAVRONNAIS

L'ARBRE DE NOEL 2017

C'est un spectacle de Noël magique auquel ont assisté les petits davronais. Gontran et Denis de l'association « Les magiciens du cœur » ont charmé les spectateurs avec leurs tours de magie et leur bonne humeur. Puis, comme chaque année, le Père Noël est venu à Davron pour offrir, un peu en avance, quelques-uns de ses cadeaux.



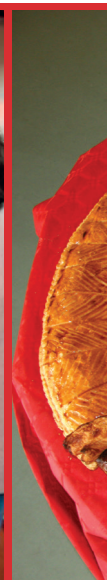
LA RACLETTE DE NOEL 2017 (CCAS)

Rencontre traditionnelle et toujours aussi appréciée, la raclette de Noël a conclu chaleureusement l'année 2017 du CCAS.



LA GALETTE 2018

Ce rendez-vous de début d'année a été l'occasion pour notre Maire, Damien Guibout, de présenter ses bons vœux aux davronais, réunis autour d'une magnifique galette géante. Un grand merci à Gontran de Villèle, conseiller municipal et magicien passionné qui nous a offert un captivant et malicieux spectacle de magie et à LA VIGNERY, propriétaire des vignes de Davron, qui nous a proposé une dégustation de ses différentes productions.



LE NEURO CHALLENGE 2018 (CCAS)



Pour son édition 2018, le neuro challenge s'est limité à une seule épreuve, le jeu télévisé « Qui veut gagner des millions ? ». Pourquoi ? En raison du grand succès remporté par cette épreuve auprès des participants ! Dans une ambiance concentrée mais très sympathique, les deux équipes se sont affrontées au cours de trois parties serrées. Une distinction toute particulière à Mme Labbé qui s'est révélée une joueuse hors-pair.

RENDEZ-VOUS

19

LE DÉJEUNER CHAMPÊTRE 2018 (CCAS)

Nos seniors se sont retrouvés début juillet à l'ombre des tilleuls de la Mairie pour déguster un déjeuner champêtre organisé par l'équipe du CCAS. A l'heure du café, chacun a pu tester ses connaissances sur la flore et la faune de nos champs grâce à un questionnaire savamment concocté par l'équipe du CCAS.



LE BARBECUE ET LE FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

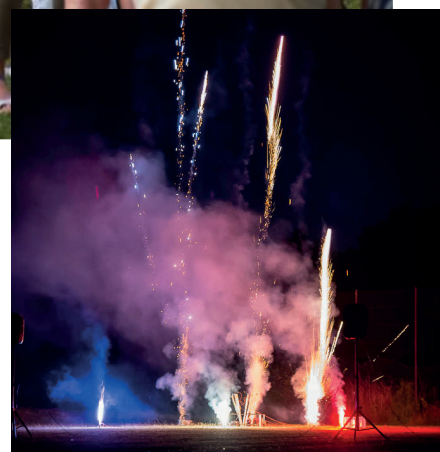
Organisés conjointement par la Mairie et l'USCD

RENDEZ-VOUS

20



2018 marque le grand retour du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet. A cette occasion, l'USCD s'est jointe à la mairie pour organiser un grand barbecue gratuit pour les davronais. Lors de cette belle soirée estivale, une centaine de participants ont pris l'apéritif devant la mairie puis se sont installés autour de l'aire de jeux pour le barbecue. Vers 23h00, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, les lampions ont été allumés pour la retraite aux flambeaux organisée à travers le village. Le feu d'artifice,



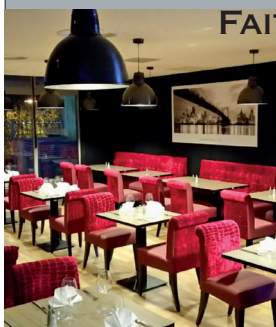
d'une dizaine de minutes, a été tiré depuis le terrain de foot. Nous ferons le maximum, malgré les travaux de l'assainissement collectif, pour réitérer cet événement en juillet 2019.

LE MANHATTAN

FAIT MAISON

Carte traditionnelle
Burgers - Pizzas
Poissons
Menu du jour (midi) : 13,70 €

9 Place Robert Brame
78590 Noisy-le-Roi
7j/7 sauf lundi soir
Tél.: 01 30 51 04 32



L'Aventura

BRASSERIE - RESTAURANT ITALIEN



OUVERT 7j/7 SAUF LUNDI SOIR
12, rue Michel Pérot - 78860 St-Nom-la-Bretèche
Tél.: 01 30 80 44 15 - Réservation par téléphone

L'USCD

Pendant l'année écoulée, les membres de l'USCD ont accueilli les nouveaux davronais avec un parcours jeu de piste dans le village suivi de la projection du film de M Cadyck Davron au début des années 70 et d'un vin chaud, réuni les enfants pour l'heure du conte suivie d'un goûter, mis en jeu une véritable galetière bretonne lors du traditionnel loto et participé à l'organisation de la fête du 14 juillet. Plusieurs membres de l'USCD ayant ou allant quitter le village, toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour aider l'association à continuer à proposer des moments de convivialité pour tous. L'assemblée générale aura lieu d'ici la fin de l'année et nous vous y convierons par mail.



RENDEZ-VOUS

21

JO LE TAXI 06 76 12 38 28

joletaxi78@orange.fr



TAXI COMMUNAL DE CRESPIÈRES
TRANSPORTS AÉROPORTS - GARES
CONVENTIONNÉ HÔPITAUX - TOUS TRAJETS

"Je vous garantis un service de qualité pour tous vos déplacements allers ou retours."

demandez-moi un devis par mail ou téléphone"

joletaxi78@orange.fr

06 76 12 38 28

 www.facebook.com/joletaxi78



LA WINERIE PARISIENNE.

La Winerie parisienne, installée depuis 2017 sur les terres de Davron pour ressusciter la filière viticole en Ile de France, continue son expansion avec une deuxième parcelle de vignes plantée en mai 2018.

En prenant le chemin communal de droite à partir de la Croix Saint-Jacques vers Thiverval, vous découvrirez après 500 mètres de marche les plants de vigne qui donnent un aspect poétique à la plaine surtout au coucher du soleil. Les premières vendanges sont prévues pour 2019 et les premières bouteilles « *cru Davron* » pour 2021.

En attendant, les trois entrepreneurs de la Winerie, Adrien, Julien et Julien, collaborent avec la Mairie et travaillent régulièrement dans leurs vignes quand ils ne sont pas accaparés dans leur chai de Montreuil.

C'est toujours avec beaucoup de gentillesse et de générosité qu'ils participent aux manifestations de Davron pour faire découvrir leurs vins, comme lors du dernier 14 juillet. Julien Brustis, Winemaker à la Winerie Parisienne nous a honoré de sa présence et a fait déguster sa



L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

Davron, petit village de la Plaine de Versailles, produira 20.000 bouteilles par an

Publié le 21/05/2017 par Véronique de la Maisonneuve



Julien Brutis, Julien Bengu, Adrien Pellissier et Pierre Béder, président du Département.
© Maisonneuve de la Véronique

C'est une première en Ile-de-France ! Un vignoble professionnel a été inauguré, mardi, dans le petit village de Davron, dans les Yvelines.

À Davron, village voisin de Feucherolles, les 320 habitants pourront s'engouffrer de vivre tout à côté d'un "vrai" vignoble, comme ceux du Bordelais et de Bourgogne. Sur trois hectares, 16 000 pieds de cépage Chardonnay, Merlot et Pinot Noir seront ainsi plantés dans les prochaines semaines.

Actionnée par des bras expérimentés, une grosse machine s'est mise au travail sur le terrain, depuis quelques jours, pour piquer dans le sol les pieds de vignes et les piquets de bois.

Paisé glorieux

Une bonne nouvelle que l'on doit à trois jeunes entrepreneurs Adrien Pellissier, Julien Bengu et Julien Brutis, fondateurs de la Winerie Parisienne qui cultivent déjà quelques pieds de vignes à Montreuil en Seine-Saint-Denis depuis 2015. « Nous nous sommes réapproprié un terroir yvelinois historique mais dialogué », explique Adrien Pellissier. « L'objectif, c'est de recréer, ici en région parisienne, une filière et un dynamisme autour de ce fleuron de l'agriculture française qu'est la vigne. »

Difficile aujourd'hui d'imaginer que la région de Paris a longtemps possédé le plus grand vignoble de France avant qu'il soit décliné par une épidémie de Phylloxera au XIX^e siècle. La Winerie parisienne a ainsi répondu à un appel d'offres de la Chambre d'agriculture et du Département des Yvelines comme l'explique son Président Pierre Béder.

« C'est un projet entrepreneurial et d'art de vivre qui va dans le sens de la philosophie privilégiée dans les Yvelines. Et cela souligne le caractère agricole et rural de notre département. »

Les trois jeunes gens jettent leur dévolu sur cette parcelle de Davron idéale pour la culture du raisin.

« Ici le sol est pauvre et argilo-calcaire. D'autre part, l'exposition est très bonne : ensoleillée et légèrement ventée », détaille Adrien Pellissier. « Tout est réuni pour faire un vin tout à fait correct. »

À terme, ce sont vingt-six hectares qui pourraient être consacrés à ce vignoble professionnel. La Winerie parisienne estime que le potentiel est fort à cet endroit et elle espère atteindre 20.000 bouteilles de vin rouge et de vin blanc par an. « De la poésie dans la plaine de Versailles »,

Des vendanges très attendues par Damien Gubout, le maire de Davron : « Ce vignoble va amener un peu de poésie dans la plaine de Versailles. Nous suivrons avec grand intérêt et curiosité le travail des jeunes professionnels. »

Les vendanges interviendront un an plus tard et les premières bouteilles seront commercialisées en 2021.

Véronique de La Maisonneuve

LA CROIX

Les vignes du Bordelais franchissent la Loire

LA CROIX - publié le 6/06/2017 par Pascal Tessier

D'ici à trois ans, 26 hectares du Bassin parisien produiront des vins blancs et rouges, dont on n'imaginait pas les cépages plantés dans le nord de la Loire.

Il s'agit notamment d'un effet du réchauffement climatique qui a rendu possible la création de ce vignoble de cépages de qualité à 25 kilomètres de Paris.



Adrien Pellissier et Julien Brutis dans leur vignoble à quelques kilomètres du château du Roi-Soleil.
Pascal Tessier

Davron (Yvelines). De notre correspondante régionale

Produit du chardonnay, du pinot noir, du merlot et du chenin tout près de Paris, alors que ces cépages sont l'apanage de la Bourgogne, du Bordelais ou du Val de Loire, c'est le pari de trois jeunes entrepreneurs de 27 à 31 ans qui viennent de planter 16 500 ceps sur les trois premiers hectares d'un nouveau vignoble... à Davron, dans les Yvelines. Il en comptera vingt-six d'ici trois ans, soit l'équivalent d'une propriété moyenne du Bordelais, d'une grande propriété de Bourgogne ou d'une petite du Languedoc.

Un défi moins fou qu'il n'y paraît, puisque jusqu'au XIX^e siècle et l'attaque de phylloxera qui lui fut fatale, l'Ile-de-France était l'un des premiers bassins de production avec 44 000 hectares plantés, et dont se subsistait que quelques vignes patrimoniales, par exemple à Montmorency ou Surmenes, exploitées par des associations et considérées comme des espaces verts.

Aujourd'hui, la filière viticole historique francilienne a l'opportunité de prospérer en plantant des cépages de qualité, sous l'effet notamment du déclin climatique de ces dix dernières années et de l'évolution des techniques. D'autant que la réglementation européenne permet depuis l'an dernier de planter de la vigne sans nécessité d'arracher d'autres plants, comme c'était le cas jusqu'alors (lire ci-dessus).

C'est dans la plaine de Versailles, sur des terres davantage cultivées pour l'orge et le colza, que ce vignoble professionnel offre sa toute première vendange en 2020, après une fillole-test en mai plus tôt. Les bouteilles de vin blanc (chardonnay) et chenin et rouge (pinot noir et merlot) seront commercialisées dès 2021 et pourront atteindre un volume de 182 000 unités en année pleine de bonne récolte.

Car à mi-chemin entre le successeur du Chert et le champagne de Reims, il y a de l'espace pour relever les défis. C'est ce qu'ont imaginé Julien Bengu et Adrien Pellissier, deux passionnés de vin, nostalgiques du club de dégustation créé à l'université, qui se sont réunis dix ans après la fin de leurs études avec l'envie de créer un vignoble dans les environs de Paris, et ralliés par l'enthousiasme Julien Brutis.

Ainsi est né, en 2015, la Winerie parisienne, première chaine côté dans la capitale depuis 1970, qui s'adonne à la vinification de cépages sélectionnés dans différentes régions du sud de la France, élevés, assemblés et embouteillés. Afin de trouver les mètres carrés devenus indispensables à leurs 50 000 bouteilles annuelles, les associés ont reparté de quitter Paris pour Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Mais leur quête d'un vignoble bien à eux restait l'objectif de leur feuille de route, et c'est finalement à quelques kilomètres du château du Roi-Soleil que les trois associés ont trouvé les conditions propices : « Une terre peu profonde sur une dalle calcaire permettant d'élever une zone trop humide et d'obtenir une meilleure maturation, une altitude de 100 mètres avec un léger vent et la possibilité d'une plantation orientée nord-sud », commente Julien Brutis.

Il est aussi reçu le soutien du conseil départemental des Yvelines qui valorise un projet entrepreneurial dans la domaine de l'agriculture, qui compte 2 000 emplois dans le département. L'adossément public financier assure le portage foncier des 26 hectares, le trio d'entrepreneurs n'étant que locataire dans un premier temps.

À Davron, la Winerie fait « le pari du nord » en misant sur une évolution du climat permettant de réinventer le paysage viticole français et « de restaurer une filière historique », explique Adrien Pellissier. Pour autant, les trois entrepreneurs ne cherchent pas à produire ici un vin qui rivaliserait avec les cépages de leur région d'origine, mais, au contraire, souligne Julien Brutis : « à permettre l'émergence d'un style de vin nouveau, au caractère unique, avec des cépages connus du grand public, mais dans une région viticole inexplorée ».

Deux ans seront encore nécessaires pour planter la totalité des 143 000 ceps français qui devraient donner quelque 7 000 bouteilles à l'hectare, en pleine production. À moyen terme, ce vignoble yvelinois devrait permettre une quinzaine d'embouteilles et l'emploi d'une cinquantaine de saisonniers. Ce pourrait aussi être un espace de formation, voire d'attractivité touristique.

Pascal Tessier

production de Blanc, Rosé, Rouge et Dom Paris aux quelques 95 participants (un record !) qui sont venus au buffet du 14 juillet et ont assisté au feu d'artifice.

Nous publions dans cet Echo du village 2018 quelques articles parus sur la Winerie et leur projet à Davron afin que vous fassiez plus ample connaissance avec cette équipe jeune et dynamique.

Nous leur souhaitons une belle réussite professionnelle et personnelle et sommes ravis de partager leur aventure à Davron.

N'hésitez pas à les contacter : <http://www.winerieparisienne.fr>

Eric Cuenot. eric.cuenot@davron



Dolia Nova

2, AVENUE DU VALLON - 78450 CHAVENAY
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H30 À 20H, SAMEDI JUSQU'À 18H
01 30 55 75 32

RESTAURANT & TRAITEUR
PIZZAS À EMPORTER

PROFITEZ DE NOTRE
SAVOIR-FAIRE
GASTRONOMIQUE
CHEZ VOUS !

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le jury départemental des Yvelines du label des Villes et Villages fleuris est passé le 10 septembre dernier à Davron. Depuis trois ans, nous participons à cette épreuve qui récompense les villes et villages pour leurs efforts sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics. C'est un label au service de notre qualité de vie qui est riche de presque soixante ans d'histoire. Le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises et plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées. Davron en fait partie et a été récompensé en 2016 par l'obtention d'un pétale et le prix spécial du jury pour le jardinier. En 2017, deux pétales supplémentaires nous ont été attribués.

LES RÉSULTATS POUR 2018 SERONT CONNUS EN FÉVRIER 2019.

Nous avons mis en avant cette année l'inventaire de la flore de la zone urbaine et des chemins ruraux de la commune. Cet inventaire (disponible sur le site <http://www.davron.fr/>) a été réalisé dans le cadre de l'adhésion à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels de l'Île-de-France et du plan de gestion proposé par l'agent technique de la commune. L'objectif de la réalisation de cet inventaire était double : d'une part, mieux connaître et partager la richesse de la flore de la commune de Davron ; d'autre part, établir en 2018 une photographie de cette flore afin d'avoir une référence pour de futurs inventaires. Il nous permet également de ré-



aliser une comparaison avec un inventaire de la flore de Davron établi par un instituteur en 1899 ! L'inventaire réalisé cette année porte sur la strate herbacée, la strate arbustive et la strate arborée. Pendant deux mois, Anaëlle Cerda, élève en BTS Gestion et Protection de la Nature, a identifié et cartographié sur différentes cartes zoomées de Géoportail les essences végétales présentes au sein du village, au bord des routes communales et des chemins ruraux. Un grand merci à Anaëlle pour son travail de qualité.

Notre démarche avec le label des villes et villages fleuris s'inscrit dans la volonté du Conseil Municipal de redonner à Davron son éclat à travers la préservation du charme et du caractère rural et authentique du village tout en respectant les enjeux de biodiversité et du zéro phyto dans des moyens budgétaires serrés.

Le support des communes de Feucherolles et Crespières en matériels et ressources nous a permis d'élever le niveau du village grâce à l'aide apportée à notre l'agent technique. Le village est entretenu, propre, accueillant.

Ce partenariat nous a été particu-

lièrement utile lors de la transition entre l'ancien et le nouvel agent technique. Nous sommes heureux d'accueillir Geoffroy Malard qui a remplacé depuis le 20 août Xavier Vaillant parti aux Mureaux.

Cependant, il reste encore des efforts à fournir et la participation de tous est nécessaire.

Les incivilités telles que les déjections canines non ramassées, les dépôts sauvages sur nos chemins ou près de la poubelle de verres, les mégots de cigarettes et autres déchets laissés au niveau de l'abris bus, du lavoir, de la croix St Jacques et des routes sont autant de travail supplémentaire pour le cantonnier, de frustration pour la non reconnaissance de son métier et constituent des nuisances pour le cadre de vie des Davronais. Tout le monde serait gagnant à voir ces incivilités disparaître ! Durant les prochains mois, la réfection de l'aire de jeux nous conduira à privilégier cet endroit et les abords de la mairie pour continuer nos efforts d'embellissement. Et viser une fleur au label Villes et Villages Fleuris ! Faites-nous part de vos suggestions.

**Eric Cuenot. Eric.cuenot@davron.fr
www.villes-et-villages-fleuris.com/**

MON STAGE D'ÉTÉ SUR LA FLORE À DAVRON

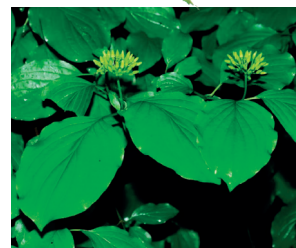
Dans le cadre de la démarche Zéro-phyto (le fait de ne pas utiliser de pesticides ou d'autres produits chimiques sur les parcelles) à laquelle la commune de Davron adhère depuis 2015, une demande de subvention a été faite pour acheter un broyeur auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et de la région Ile-de-France. Cette dernière a accompagné l'octroi de la subvention par la demande d'accueillir un stagiaire. La commune a souhaité que la mission du stagiaire s'inscrive dans sa démarche de protection de la biodiversité en cohérence avec son adhésion à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels.

Etudiante en BTS Gestion et Protection de la Nature, j'ai été prise en stage pendant les mois de juin et juillet 2018 pour faire un inventaire de la flore présente sur la commune de Davron. Durant mon stage j'ai parcouru la commune et fait un recensement des espèces végétales présentes. Plusieurs documents ont été produits suite à ce recensement :

- 3 herbiers non exhaustifs des plantes (les arbres, les arbustes et les herbacées)
- Un document plus détaillé qui replace les espèces végétales sur la commune.
- Des grilles de jeux présentes dans ce journal qui ont pour but de faire connaître certaines plantes de façon ludique aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Ce stage m'a permis d'approfondir mes connaissances sur la flore et de découvrir la commune de Davron. Il a permis de constituer un inventaire plus récent que celui qu'avait déjà réalisé un instituteur en 1899. On peut noter par cette comparaison que les besoins de la réalisation de ces deux inventaires diffèrent selon l'époque. J'ai également pu m'améliorer dans mon travail en autonomie.

Je remercie l'équipe municipale qui m'a chaleureusement accueillie, qui m'a fait confiance et qui m'a laissé l'autonomie nécessaire dans la réalisation de mon travail. **Anaëlle Cerda**



Art et Nature
FLORENCE LEGENDRE



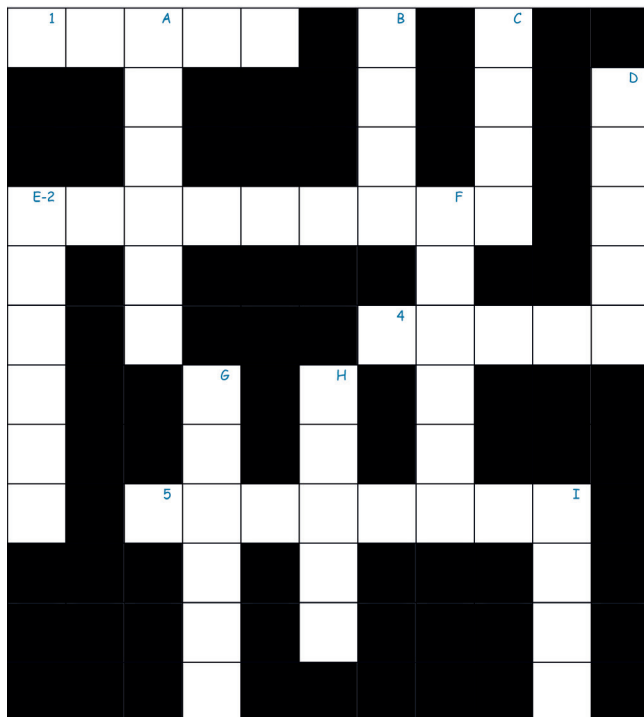
ARTISAN
FLEURISTE

01 34 62 91 95

14, rue A. Lebourblanc 78590 Noisy-le-Roi
Fax : 01 30 56 55 71 - www.artetnature-village.fr

JOUONS

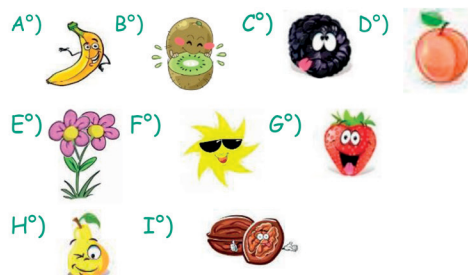
Mots croisés Grille 1



Mots horizontaux :



Mots verticaux :



Mots mélés Grille 2

LISTE DES MOTS
À TROUVER :

Abeille
Iris
Camomille
Lys
Chenille
Pâquerette
Coccinelle
Raisins
Escargot
Renard
Gui
Rose
Hérisson
Taupe
Houx
Tulipe

H	R	W	N	P	A	E	L	F	R	G
E	S	C	A	R	G	O	T	D	O	O
D	X	B	B	E	H	O	U	X	S	H
C	O	C	C	I	N	E	L	L	E	V
H	K	C	A	M	O	M	I	L	L	E
C	J	G	L	H	U	X	P	S	U	R
H	P	A	Q	U	E	R	E	T	T	E
E	G	B	M	P	J	A	S	A	D	N
N	J	E	K	G	U	I	M	U	M	A
I	R	I	S	C	G	S	B	P	D	R
L	F	L	Y	S	S	I	L	E	T	D
L	Q	L	K	Y	S	N	E	T	D	V
E	H	E	R	I	S	S	O	N	B	A

JOUONS

Les Plantes

Coloriage magique

- 1. Violet
- 2. Jaune
- 3. Bleu
- 4. Marron

			1				1				
		1	1	1		1	1	1			
	1	1	1	1		1	1	1	1		
		1	1	1	1	1	1	1			
				1	2	1					
		1	1	1	1	1	1	1			
	1	1	1	1	3	1	1	1	1		
		1	1	1	3	1	1	1			
			1		3		1			4	
					3				4	4	
					3		4	4	4		
					3	4	4	4	4		
					3	4	4				

Mots mêlés

Les espèces végétales de Davron

Les dernières lettres forment un mot mystère !

LISTE DES PLANTES À TROUVER

- | | |
|---------------|------------|
| Aubépine | Luzerne |
| Houx | Ronce |
| Orchidée | Cirse |
| Bouleau | Lycop |
| If | Rosie |
| Orobanche | Coquelicot |
| Buis | Marjolaine |
| Lamier | Rumex |
| Peuplier | Épicéa |
| Campanule | Marronnier |
| Lierre | Sureau |
| Plantain | Erable |
| Cèdre | Matricaire |
| Liseron | Thuya |
| Poireau | Frêne |
| Charme | Noisetier |
| Lotier | Hêtre |
| Robinier faux | Noyer |
| acacia | Vesce |
| Chélidoine | |

E	L	U	N	A	P	M	A	C	O	Q	U	E	L	I	C	O	T	B
N	R	O	S	I	E	R	H	C	L	E	M	A	T	I	T	E	O	L
N	O	Y	E	R	M	A	R	J	O	L	A	I	N	E	C	U	Y	U
C	N	I	N	O	R	E	S	I	L	O	M	M	H	U	L	C	E	Z
I	C	R	S	M	E	E	E	D	I	H	C	R	O	E	O	N	P	E
R	E	E	E	E	I	E	N	I	P	E	B	U	A	P	T	E	I	R
S	P	I	S	D	T	I	L	L	E	U	L	U	E	E	D	R	C	N
E	O	N	I	A	O	I	M	A	T	R	I	C	A	I	R	E	E	E
E	I	N	U	V	L	R	E	E	R	E	I	L	P	U	E	P	A	U
R	R	O	B	I	N	I	E	R	F	A	U	X	A	C	A	C	I	A
R	E	R	U	M	E	X	R	A	V	E	S	C	E	N	E	R	F	E
E	A	R	H	O	U	X	D	B	N	I	A	T	N	A	L	P	O	R
I	U	A	Y	U	H	T	E	L	O	R	O	B	A	N	C	H	E	U
L	A	M	I	E	R	N	C	E	N	I	O	D	I	L	E	H	C	S



LE CÈDRE ROUGE



4000m² d'exposition / 4 bâtiments
3 terrasses :
Week-end Store, l'expérience Déco

La Briqueterie - RD 307 - 78810 Feucherolles - Tél.: 01 76 78 36 20 - www.lecedrerouge.com

CHARTRE DU BON VIVRE À DAVRON

On aime Davron pour sa tranquillite et sa quiétude.

BON VIVRE ENSEMBLE

28



Je taille ma haie et je ne bricole, ni ne tonds ma pelouse en dehors des horaires autorisés.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE 2008 :

Les travaux de bricolage et le jardinage (Utilisant des appareils tels que tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivant :

Les jours ouvrables :

De 8h00 à 12h00 et
de 14h00 à 19h30

Les samedis :

De 9h00 à 12h00 et
de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :

De 10h00 à 12h00

Tapage nocturne :

Est compris entre 22h00
à 7h00

Je ne dois pas imposer mes nuisances sonores de jour comme de nuit à mes voisins.

La liberté des uns s'arrête où celle des autres commence : Pensez à respecter vos voisins comme vous souhaitez qu'ils vous respectent. On ne s'en rend pas toujours compte du bruit que l'on génère... Pensez à vos voisins lors de vos soirées en les informant et en baissant le volume à partir de 22H. Dans la journée, veillez à ne pas crier de façon intempestive dans vos jardins. Qui sème le bruit récolte des ennuis.



Je suis responsable

de mon chien, je m'en occupe afin qu'il n'aboie pas continuellement. Je ramasse ses déjections dans le village lors de ses promenades (des sacs sont mis à ma disposition au lavoir, près de la mairie et à l'abri bus).

SI ON DÉCIDAIT DE MIEUX VIVRE ENSEMBLE ?



**POTAGER
GOURMAND**

Le potager gourmand de la famille Prieur vous propose sa production de fruits et de légumes frais de saison tout au long de l'année. Vous pouvez nous retrouver :

- Le mardi et vendredi de 16h à 18h30 sur notre exploitation à Feucherolles, Chemin des 40 arpents
- Le mercredi et samedi sur le marché de Bailly

Mail : prieurpa@gmail.com - Tél.: 06 12 41 84 33



MINI & COMPAGNIE

**VÉHICULES DE COLLECTION
ACHAT / VENTE
ENTRETIEN & RÉPARATION**

24, route de Grignon - D30 - 78810 Davron

06 27 19 18 10

minietcompagnie@gmail.com

LA COLLECTE DES DECHETS

DECHETS MENAGERS ET POUBELLE JAUNE

Tous les mardis matin toute l'année.

DECHETS VEGETAUX

Tous les lundis matin jusqu'au 3 Décembre 2018. Tout ce qui n'est pas mis en sac doit être disposé en petits fagots.

LES ENCOMBRANTS

Le mardi 13 Novembre 2018. Les pots de peinture, d'huile, de produits chimiques et pneus sont à apporter à la déchetterie de Garancière ou de Méré par vos soins.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La société SEPUR interviendra le lundi 3 Décembre 2018 pour nettoyer la voirie, il serait souhaitable que les véhicules ne soient pas garés dans les rues, afin de faciliter le passage de la balayeuse

- Rue de Wideville
- Rue Hautement
- Rue Saint Jacques
- Rue de Bullion
- Rue de Thiverval

DECHETERIE

La déchetterie d'Épone n'étant plus accessible aux particuliers, vous avez la possibilité d'obtenir un badge d'accès auprès du S.I.E.E.D pour :

La déchetterie de Garancières au 29 bis rue de la Gare 78890 Garancières

La déchetterie de Méré au Chemin rural n°11 route de la Bardelle 78490 Méré

Pour obtenir votre badge d'accès, sur le site www.sieed.fr vous téléchargez le formulaire de demande de badge et vous le renvoyez dûment complété avec les justificatifs demandés. Vous pouvez également trouver ce formulaire à la Mairie de Davron.



FEUCHEROLLES AUTOS
Entretien - Réparations - Vente Véhicules Neufs et Occasions
01 30 44 37 75

31, route de Poissy 78810 Feucherolles (D30)

**ALEX
TRANSPORT**

LIVRAISON - DEBARRAS
PETIT DEMENAGEMENT
RCS 442 752 440

FEUCHEROLLES Tél/Fax. : 01.34.59.09.30
Portable : 06.87.47.60.76

CARROSSERIE LE VERGER

Réparation toutes marques

Route de Grignon CD 30 78810 Davron
Tél.: 01 30 54 42 96
carrosserie.leverger@orange.fr

SANTÉ / URGENCES

TOUTES URGENCES	112
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
GENDARMERIE D'ORGEVAL	01.39.08.24.00
52 rue de la Gare 78940 Orgeval	
SOS MEDECIN	01.39.58.58.58
HOPITAL DE POISSY – URGENCES	01.39.27.51.17
10 rue du Champ Gaillard – 78300 Poissy	
CANICULE INFOS	08.21.22.23.00
URGENCES DENTAIRES (dim. et jrs fériés)	01.84.20.20.20
CENTRE ANTI-POISON	01.40.05.48.48
SAMU SOCIAL	115
DROGUE ALCOOL TABAC SERVICE	113
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
INFO VIOLENCE CONJUGALES	3919
SOS VETERINAIRE YVELINES	118 700
SPA PLAISIR	01.34.89.05.47

RENSEIGNEMENTS UTILES

ALLO SERVICE PUBLIC : www.service-public.fr
01.34.49.78.00

PREFECTURE DES YVELINES : 1 rue Jean Houdon 78010 Versailles - www.yvelines.pref.gouv.fr 01.30.61.34.00

SOUS-PREFECTURE : 1 rue du Panorama 75105 St-Germain-en-Laye 01.30.90.80.62

TRESOR PUBLIC : 14 bis rue de Mareil 78580 Maule 01.39.07.78.78

CONSEIL GENERAL DES YVELINES : Hôtel du Département, 2 pl. André Mignot 78012 Versailles www.cg78.fr

JUSTICE

POINT D'ACCES AU DROITS (gratuit) : 12 boulevard Louis Lemelle 78300 Poissy - 01.39.65.23.11

PALAIS DE JUSTICE / TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE : 5 place André Mignot 78000 Versailles 01.39.07.39.07

DROITS DU CONSOMMATEUR / UFC-QUE CHOISIR : Assurance au service des consommateurs. Assure des permanences ouvertes au public à la Maison des Associations, 3 rue de la République – 78100 St-Germain-en-Laye. Les 2e et 4e vendredis du mois, de 14h à 16h.

SERVICES SOCIAUX

ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES : 1 rue de la Fontaine – 78200 Mantes-la-Jolie 08.10.25.78.10

C.A.F. : 2 avenue des Près – 78280 Guyancourt www.caf.fr 08.10.25.78.10

SECURITE SOCIALE : C.P.A.M. des Yvelines 78085 Yvelines cedex 9 (www.ameli.fr) 3646

SORTIR

CINEMA DE MAULE : 78580 « Les deux scènes » Etablissement classé Arts et Essai – Place Henry Dumant - Cinema.maule@wanadoo.fr 01.34.75.08.08

CINEMA D'AUBERGENVILLE : 78140 « Paul Grimault » 1 avenue de la Division Leclerc 01.30.90.04.19 – 08.92.68.31.45

CINEMA C2L POISSY : 78300 Place de la République www.cinema-poissy.com 08.92.68.00.72

LES MARCHES

A FEUCHEROLLES : mercredi de 8h30 à 13h, samedi de 15h à 20h, dimanche de 8h30 à 13h

A POISSY : place de la République : Mardi et Vendredi ● Beaugregard, Pl. Racine : Jeudi 8h30 à 12h30.

A BAILLY : mercredi et samedi de 8h à 13h

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : Place du marché neuf : mardi et vendredi de 8h30 à 13h et dimanche de 8h30 à 13h30

A VERSAILLES : Marché Notre Dame : mardi, vendredi et dimanche de 7h à 14h ● Halles Notre Dame : mardi au samedi de 7h à 19h30 et dimanche de 7h à 14h ● Marché



fca

ISOLE VOTRE MAISON

MURS • FENÊTRES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

1 bis rue de Gally 78450 CHAVENAY

01 85 47 01 18

FEUCHEROLLES IMMOBILIER



06 76 57 75 86
01 30 43 04 07

corine.chauvin@feucherollesimmobilier.com

FEUCHEROLLES IMMOBILIER SARL
2 Place du 18 juin 1940
78810 Feucherolles



SIREN 803 234 541 RCS Versailles - Garantie financière GALLIAN N°841 812 506 - RCP COVEA RISKS N°120 137 405



UN AUTRE REGARD
LABEL VUE

Rejoignez-nous sur :  

label-vue@orange.fr

CONCEPT YUNIKU
en exclusivité
dans les Yvelines

Tél.: 01 34 62 18 75
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 / 14h30 à 19h
12, rue Michel Pérot - Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche



St Louis : marché bio tous les samedis matin, samedi de 7h30 à 13h30 ● Marché de Jussieu-Montreuil : samedi de 7h à 13h30
● Marché de Porchefontaine : mercredi et samedi de 7h30 à 13h30 ● Marché aux Fleurs : mardi, vendredi, samedi de 8h à 19h et dimanche matin.

CULTE

CULTE CATHOLIQUE : Les paroisses de Feucherolles, Davron et Crespières sont attachées à celles de Chavenay et Saint Nom La Bretèche, sous le ministère du Père Jean-Michel PROUTEAU. Paroisse : 2bis rue Charles de Gaulle 78 860 Saint Nom la Bretèche - Tél : 01 34 62 81 62

paroissestnom@gmail.com - La messe sera célébrée à Davron un dimanche soir sur deux en alternance avec Crespières.

CULTE PROTESTANT : Temple de Feucherolles / Ste Gemme : Rue de la vieille Fontaine 09 52 46 00 10 - Culte tous les 15 jours, le dimanche à 10h45. Pasteur Bouzerand - Temple de Poissy : Chaque dimanche à 10h30

CULTE MUSULMAN : AMM (Association des Musulmans de Montigny) - 47 bis rue Pierre Ronsard - Tél : 01.30.43.25.74

CULTE JUIF : Centre communautaire AVIV : 2 ter rue de la Beauce 78310 Maurepas - Tél : 09.53.52.24.19

CULTE ORTHODOXE : Paroisse St Jean Cassien et Ste Geneviève : 22 rue du Bel Air 78910 Trappes - père Yves Du Lac : 06.84.20.95.57 - yvdulac@gmail.com

NOUVEAUX SERVICES DE PROXIMITÉ

VENTE DE PIZZAS LE LUNDI SOIR A DAVRON Camion SILVER FOOD

Thierry vous propose tous les lundis de 18h à 21h00 un large choix de pizzas. Il est situé à l'entrée du village au niveau de la résidence des 4 Fermes. Si vous le souhaitez vous pouvez passer vos commandes par téléphone au : 06 58 77 38 07

LE MARCHÉ DE FEUCHEROLLES : LE DIMANCHE MATIN

Depuis le mois de mai dernier, le marché s'est installé à Feucherolles le dimanche matin 18 place du 18 juin 1940. Vous trouverez un poissonnier, un volailler, des produits portugais une charcuterie et un fromager.



FLEXIGO GALLY MAULDRE

Depuis janvier 2018, Consulter - Réservez - Voyager avec Flexigo Gally-Mauldre sur votre territoire.

Un service de transport à la demande accessible uniquement à la réservation ! Flexigo vous permet de vous déplacer sur cinquante points d'arrêts, notamment trois gares Maule, Plaisir-Grignon et Saint-Nom-la-Bretèche. Du lundi au vendredi de 6h30 à 21h et le samedi de 10h à 21h.

VOUS POUVEZ RÉSERVER :

Via l'application

Flexigo Gally-Mauldre accessible sur Apple et Google Store : <https://play.google.com/store/apps/details...>

<https://itunes.apple.com/.../flexigo-gally-mauldre/id1292320725...>

Par internet sur le site

www.gallymauldre.flexigo.fr

Au téléphone

du lundi au vendredi, de 10h à 16h uniquement au 01 39 70 28 50.

N'attendez plus, consultez, réservez et voyagez !

Essentielle

By Charlotte

Une vie libérée des contraintes !

Pour que vous puissiez garder du temps pour vous, nous vous libérons des tâches quotidiennes.

essentiel78126@gmail.com
06 50 92 02 39



Davron
L'écho du Village

Nous remercions tout particulièrement **Guy Mounier** pour ses photos d'une précision remarquable, **Isabelle** et **Laurent Petit** pour leurs photos magnifiques sur le village de Davron et **Francis Petit** pour son regard aérien.

Commission Communication : **Evelyne Petit**.
Création/Maquette : **Qlovis Productions** (06 09 53 46 61)

**LES FERMES
DE GALLY** 

LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54

Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafegallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés
78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com

ST NOM LA BRETECHE VOYAGES



VOTRE AGENCE DE VOYAGES



10, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-la-Bretèche - Tél.: 01 34 62 12 34 - Fax : 01 30 56 51 02
agence@stnom-voyages.com - N° IATA 2022204 2

Fer Plait

*Pressing Traditionnel
Blanchisserie - Ameublement*

Services :

Daim - Cuir

Tapis - retouche

PRESTATION DE QUALITE ARTISANALE

Centre Commercial Le Village - 4 place de l'Europe - 78860 SaintNom la Bretèche

Tél. 01 30 80 23 88

mardi vendredi 8h45/12h45 -15h/19h30 - samedi 19h